

Nombre de Conseillers  
en exercice : 29

Présents à la séance : 24

Pouvoir : 4

Date de la convocation :  
17 juin 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX et le vingt-trois juin à dix-huit heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-REMY réuni salle du Conseil Municipal en Mairie sous la présidence de Madame Florence PLISSONNIER, a désigné comme secrétaire de séance Philippe BESSET

**ETAIENT PRESENTS** : Mmes MM. Florence PLISSONNIER, Brigitte MARTIN, Amélie VION, Philippe BESSET, Françoise FAUTRELLE, Nelly MONNOT, Magali LANEYRIE, Edwige GAUDILLERE, Loïc COUVET, Virginie ERRARD, Damien GAUDILLERE, Pascale DESRAY, Laurent FIEUX, Déborah ANTUNES, Nicolas FAVARO, Ghislaine COULON, Guy CANNESON, Chantal FATTIER, Patrick CHARTON, Didier BERNARD, Diane UBINA, Pierre COLIN, Ennouri BERGUIGA, Laurence HUDELEY.

**ETAIENT EXCUSES ET ONT DONNE POUVOIR** : Sacha PACAUD à Amélie VION, Richard MILON à Nelly MONNOT, Didier PICARD à Brigitte MARTIN, Fabien ROSSIGNOL à Florence PLISSONNIER.

**ETAIENT ABSENTS** : Delphine DEVOS

## Objet : Attribution du nom « Gymnase Alain Mère » au gymnase municipal rénové

### Exposé :

Le gymnase municipal de Saint-Rémy a récemment fait l'objet d'une rénovation complète et d'une extension de 150 m<sup>2</sup>, inaugurée le 21 décembre 2025. Ces travaux, menés en concertation étroite avec les associations utilisatrices, ont permis d'atteindre un objectif ambitieux de 60% d'économie de consommation énergétique, de créer une salle de convivialité, de rénover intégralement les vestiaires et d'optimiser les rangements pour un meilleur confort des pratiquants scolaires et associatifs.

Afin de rendre hommage à Monsieur Alain Mère, 1er adjoint au Maire en charge des finances et de l'état civil depuis 2014, décédé brutalement le 17 mars 2026 à l'âge de 62 ans, il est proposé d'attribuer son nom au gymnase modernisé.

Issu d'une famille implantée de longue date à Cortelin, lieu-dit auquel il était profondément attaché, Monsieur Alain Mère incarnait l'engagement au service des San-Rémois : il était un élu précieux et un homme apprécié de tous. Son implication de longue date dans le club de basketball de Saint-Rémy, en tant que joueur puis trésorier, en faisait par ailleurs un acteur clé du sport communal et motive cette proposition de dénomination.

### Visa :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

### Délibération :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- APPROUVE l'attribution du nom de « Gymnase Alain Mère » au gymnase municipal.
- AUTORISE Madame le Maire, ou son représentant, à procéder à toutes les mesures d'exécution du présent rapport.

### Vote : POUR à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en séance, et ont signé les membres présents. Pour extrait conforme.

Florence PLISSONNIER  
Maire

Philippe BESSET  
Secrétaire de séance

